KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Association Maison Familiale Rurale de Salins les Bains

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020
Association Maison Familiale Rurale de Salins les Bains
15 Hameau de Blégny - 39110 Salins les Bains
Ce rapport contient 20 pages
Référence : AG-MG/AF-72

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Association Maison Familiale Rurale de Salins les Bains

Siège social : 15 Hameau de Blégny - 39110 Salins les Bains

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020

A l'assemblée générale de l'association Maison Familiale Rurale de Salins les Bains,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maison Familiale Rurale de Salins les Bains relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Besançon, le 1er février 2021

KPMG S.A.

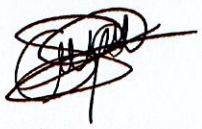

Aurélie Guyonvernier
Commissaire aux comptes

ACTIF **BILAN AU : 31/08/2020**

COMPTES	INTITULES	BRUT	AMORTISS.	NET	*EXERCICE N-1*
ACTIF IMMOBILISE					
20	Immobilisations incorpor.	4 346	3 177	1 169	*1 476*
211	Terrains	0		0	*0*
212	Agencement et Aménagement terrain	4 848	3 728	1 121	*1 859*
2131	Batiment	337 832	337 832	0	*0*
2135	Aménagement Construction	944 557	646 953	297 605	*349 247*
21351	Aménagement Construction CFA	0	0	0	*0*
2151	Mat. et outil. Pédago. CFA	0	0	0	*0*
2156	Matériel pédagogique	53 989	53 930	59	*371*
2181	Agencement et Aménagement divers	0	0	0	*0*
2182	Matériel de transport	65 358	62 202	3 157	*6 540*
21821	Matériel de transport CFA	0	0	0	*0*
2183	Matériel de bureau & informat.	38 461	35 365	3 095	*6 732*
21841	Mobilier d'enseignement	25 027	25 017	10	*29*
21842	Mobilier pour internat	58 363	57 021	1 341	*3 409*
2187	Matériel et outillage pour internat	97 463	84 887	12 576	*19 083*
2188	Autres matériels	0	0	0	*0*
231-38	Immobilisations en cours	0		0	*0*
261-267	Titres de participation	30		30	30
274	Prêt F.R.	0		0	*0*
275	Dépots et cautionnements	80		80	*80*
290-297	Provisions pour dépreciation	0		0	*0*
	TOTAL 1	1 630 354	1 310 112	320 243	*388 857*
ACTIF CIRCULANT					
	STOCKS				
311	Alimentation	574		574	*702*
317	Fournitures	0		0	*0*
3221	Combustibles	0		0	*0*
3222	Produits d'entretien	351		351	*279*
3225	Fournitures de bureau	0		0	*0*
3235	Fournitures scolaire	0		0	*0*
	TOTAL 2	924	0	924	*981*
	TIERS		- Provisions		
4011	Fournisseurs débiteurs	1 407		1 407	*306*
411	Usagers Formation débiteurs	6 047		6 047	9 942
4114	Autres usagers débiteurs	3 240		3 240	1 737
416	Créances douteuses	42 685	42 685	0	-36
42	Personnel	0		0	117
43	Organismes sociaux	0		0	1 813
44	Etat et coll. locales	6 001		6 001	24 555
45	Associés	9 703		9 703	7 820
46	Débiteurs divers	2 823		2 823	2 823
486	Charges constatées d'avance	1 781		1 781	2 252
	TOTAL 3	73 686	42 685	31 001	*51 327*
	BANQUES				
50	DAT, Valeurs mob. de placement	0		0	0
512	Banque comptes courants	106 074		106 074	26 920
514	Chèques postaux	0		0	0
51781	Livret d'épargne	73 613		73 613	102 939
531	Caisse	229		229	59
	TOTAL 4	179 916	0	179 916	*129 918*
	TOTAL ACTIF CIRC. 2 + 3 + 4			211 841	*182 226*
	TOTAL GENERAL 1 + 2 + 3 + 4			532 084	*571 083*

PASSIF **BILAN AU : 31/08/2020**

COMPTES	INTITULES	BRUT	Subv. inscrite cpte résultat	NET	*EXERCICE N-1*
CAPITAUX PROPRES					
102	Subv. Investis. sans reprise			80 870	78 090
103	Subv. Investis. avec reprise			112 545	114 631
105	Prime d'apport			191 000	191 000
106	Réserves			0	0
110	Report à nouveau (Excédent)			0	38 785
119	Report à nouveau (Déficit)			116 536	0
120	Résultat de l'exercice (Excédent)			0	0
129	Résultat de l'exercice (Déficit)			36 333	155 321
	TOTAL 1			231 546	*267 185*
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
1311	Subventions Etat	18 229	17 170	1 059	*1 970*
13111	Subventions Etat CFA	0	0	0	*0*
1312	Subventions Région	264 524	249 442	15 082	*28 145*
13121	Subventions Région CFA	0	0	0	*0*
1313	Subventions Département	40 247	37 909	2 338	*4 350*
1314	Subventions communes	0	0	0	*0*
1317	Subventions divers	0	0	0	*0*
1318	Taxe d'apprentissage	0	0	0	*0*
13181	Taxe d'apprentissage CFA	9 827	9 827	0	*0*
	TOTAL 2	332 826	314 348	18 478	*34 465*
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
151	Provisions pour risques			0	*0*
153	Provisions pour I.D.R.			19 784	*19 792*
1572	Provisions pour grosses réparations			0	*0*
	TOTAL 3			19 784	*19 792*
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
164	Emprunts bancaires			136 097,38	167 217
1681	Autres emprunts (FD,FR...)			0	0
1688	Intérêts courus			33	49
518-19	DETTES ETS CREDIT			0	0
	TOTAL 4			136 130	*167 267*
	TOTAL CAPITAUX PERMANENTS 1+2+3+4			405 938	488 708
AUTRES DETTES					
40	Fournisseurs			12 341	11 733
	Fournisseurs d'immobilisations			0	0
41	Elèves (avances)			11 217	5 831
42	Personnel			33	0
43	Organismes sociaux			25 127	23 798
44	Etat & Coll. locales			53 501	29 341
45	Associés			23 927	11 672
46	Créditeurs divers			0	0
	TOTAL 5			126 146	*82 375*
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	TOTAL 6			0	0
	TOTAL GENERAL 1+2+3+4+5+6			532 084	*571 083*

Maison Familiale de Salins-Les-Bains

COMPTE DE RESULTAT DU : 01/09/2019 AU 31/08/2020

INTITULES	TOT.EXERC.		EXERC.N-1
Prestations de service usagers	166 325		225 408
Produits des activités annexes	35 819		44 882
Production immobilisée	0		0
Subventions de Fonctionnement	275 082		362 972
Cotisations	1 800		2 050
Autres produits	2 429		371
Reprise sur amortissements et provisions	27 583		29 190
Transfert de charges d'exploitation	536		14 207
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	509 574		679 081
Achats (variations de stocks comprises)	44 486		78 205
Services extérieurs	72 350		82 113
Impôts et Taxes	10 750		15 408
Salaires	249 099		445 492
Charges sociales	83 057		152 387
Autres charges	26 116		16 903
Dotations aux amortissements	69 462		72 228
Dotations aux provisions	5 526		3 215
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	560 846		865 951
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-51 272**		**-186 870**
Produits financiers	493		844
Transfert de charges financières	0		0
Charges financières	1 719		2 022
RESULTAT FINANCIER	-1 225		-1 178
RESULTAT COURANT	**-52 497**		**-188 048**
Produits exceptionnels	18 375		34 257
Charges exceptionnelles	2 210		1 531
RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 164		32 727
Total des produits	528 442		714 183
Total des charges	564 775		869 504
EXCEDENT OU DEFICIT	**-36 333**		**-155 321**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

272397 - MFR SALINS LES BAINS

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020 dont le total est de 532 083,97 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -36 332,92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/08/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Faits marquants de l'exercice 2019/2020 pour la MFR de SALINS LES BAINS

La situation financière de la MFR de SALINS LES BAINS a nécessité la mise en place d'un plan d'actions permettant à l'association de poursuivre son activité.

- L'équipe pédagogique a volontairement réduit son temps de travail
- Deux membres du personnel d'entretien ont quitté l'établissement
- Une monitrice a rejoint une autre MFR au 31/08/2020, ce qui aura une répercussion sur l'exercice 2020/2021.

Au niveau de la gouvernance :

Le Directeur en poste a quitté l'établissement en août 2019, il a été remplacé par Madame Audrey FRANCHOIS, arrivée en octobre 2019, l'intérim de Direction a été assurée par la Directrice Territoriale, Madame Muriel VALLAT.

Suite au décès du Président, Monsieur Jean Garnier, un intérim a été mis en place avec la nomination de Monsieur Charles Pouillard.

Suite à l'assemblée générale, Monsieur Charles Pouillard a été élu président, il a démissionné en février 2020. Monsieur Maurice Etiévant assure à ce jour la présidence de l'association.

Travaux liés à la mise aux normes « accessibilité » :

Au regard de la situation, les travaux d'investissement prévus sur l'année 2019/2020, ont été mis en stand-by, ils pourront normalement se poursuivre sur l'exercice 2020/2021 grâce à des subventions accordées par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Bilan

Malgré la mise en place du plan d'action, et une belle évolution, l'association dégage un déficit pour l'exercice 2019/2020.

Effectif

Formation initiale : 62 élèves
40 en 4ème/3ème
22 en Bac Pro

Prépa apprentissage :
729 heures pour 3 inscrits

Formation continue :
9137 heures de formation pour 16 stagiaires en CAP AEPE
260 heures pour un FONGECIF en CAP AEPE

L'entreprise constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

À la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise a constaté une baisse du chiffre d'affaires à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus COVID-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services :
    - Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel
- Report des échéances sociales et fiscales
- Demande d'un prêt garanti par l'état auprès des partenaires bancaires avec l'appui de BPI France

Aucune location week end au printemps. Aucune location de groupe pendant l'été (réservations annulées)
Remise des frais de pension et alimentation pendant le confinement.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Ces comptes sont également établis en fonction des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables, relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement COVID-19 dans les comptes et situations clos à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

L'approche ciblée a été retenue, compte tenu de :

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

272397 - MFR SALINS LES BAINS

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	20 à 30	ans
- Agencement et aménagement des constructions	10	ans
- Matériels et outillages	5 à 10	ans
- Matériel informatique	3	ans
- Rénovation lourde	20	ans
- véhicules	3 à 5	ans
- Subventions	même durée que	ans
-	le bien financé	ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COVID-19

272397 - MFR SALINS LES BAINS

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

Tableau représentant l'approche ciblée chiffrée sur les impacts de la crise sanitaire

Poste	Exercice 2020 réel (1)	Impact COVID-19			Exercice 2020 Retraité de l'impact COVID-19 (5) = (1) - (4)
		Impact Brut (2)	Impact mesures de soutien (3)	Impact net (4) = (2) - (3)	
Production vendue	160 199,44	-15 204,00		-15 204,00	217 348,44
Production de l'exercice	**202 144,44**	**-28 962,00**		**-28 962,00**	**231 106,44**
Achat d'approvisionnement	44 557,32	-19 000,00		-19 000,00	63 485,77

ETAT ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ASSOCIATION : Maison Familiale de Salins-Les-Bains ***Année Scolaire 2019/2020***

Créances	A (B + C) Montant	B Échéance à un an au plus	C Échéance à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Prêts (1)	0		0
Cautions	80		80
TOTAL I	80	0	80
ACTIF CIRCULANT			
40 - Fournisseurs	1 407	1 407	
41 - Usagers	9 287	9 287	
42 - Personnel	0	0	
43 - Organismes Sociaux	0	0	
44 - Etat et autres Col. Publ.	6 001	6 001	
45 - Associés	9 703	9 703	
46 - Débiteurs divers	2 823	2 823	
TOTAL II	29 220	29 220	0
Charges constatées d'avance	1 781	1 781	
TOTAL III	1 781	1 781	0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	31 081	31 001	80

Dettes	A (B + C + D) Montant	B Échéance à un an au plus	C Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	D Échéance à plus de 5 ans
EMPRUNTS (2)				
PRÊT CC 2015 (1)	2265,43	2265,43		
PRÊT CRCA 2017	133831,95	17803,17	73294,82	42 734
TOTAL I	136097,38	20068,60	73294,82	42 734
AUTRES DETTES				
40 - Fournisseurs	12 341	12 341		
41 - Elèves	11 217	11 217		
42 - Personnel	33	33		
43 - Organismes Sociaux	25 127	25 127		
44 - Etat et autres Col.Publ.	53 501	53 501		
45 - Associés	23 927	23 927		
46 - Créditeurs divers	0	0		-
TOTAL II	126 146	126 146	0	0
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL III	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	262 243	146 215	73 295	42 734

RENVOI		Montant (1)
	Montant des prêts accordés en cours de l'exercice	0
	Montant des remboursements obtenus en cours de l'ex.	0

RENVOI		Montant (2)
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 120

(1) caution de la compagnie européenne de garanties et caution (CEGC) à hauteur de 60% de l'emprunt

Maison Familiale de Salins-Les-Bains

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS **Année Scolaire 2019/2020**

		A	B	C	D=A+B-C
		VALEUR BRUTE A LA FIN DE L'EXERCICE PRECEDENT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
20 - Immobilisations incorporelles		4 197,60	147,99	0,00	4 345,59
	TOTAL 1	4 197,60	147,99	0,00	4 345,59
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
211 - Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
212 - Agencement et Aménagement terrain		4 848,34	0,00	0,00	4 848,34
2131 - Batiment		337 831,57	0,00	0,00	337 831,57
2135 - Aménagements constructions		944 557,48		0,00	944 557,48
21351 - Aménagements constructions CFA		0,00	0,00	0,00	0,00
2151 - Matériel et outil pédagogique CFA		0,00	0,00	0,00	0,00
2156 - Matériel pédagogique		53 989,49	0,00	0,00	53 989,49
2181 - Agencement et aménagement divers		0,00	0,00	0,00	0,00
2182 - Matériel de transport		79 201,27	0,00	13 843,00	65 358,27
21821 - Matériel transport CFA		0,00	0,00	0,00	0,00
2183 - Matériel bureau et informatique		37 760,79	699,99	0,00	38 460,78
21841 - Mobilier d'enseignement		25 027,02	0,00	0,00	25 027,02
21842 - Mobilier d'internat		58 362,56		0,00	58 362,56
2187 - Matériel et outillage d'internat		97 462,96	0,00	0,00	97 462,96
2188 - Autres matériels		0,00	0,00	0,00	0,00
231/238 - Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL 2	1 639 041,48	699,99	13 843,00	1 625 898,47
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
261/267 - Titres de participation		30,40	0,00	0,00	30,40
274 - Prêts et autres créances		0,00	0,00	0,00	0,00
275 - Dépots et cautionnements		80,00	0,00	0,00	80,00
	TOTAL 3	110,40	0,00	0,00	110,40
PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS	TOTAL 4	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (1+2+3)		1 643 349,48	847,98	13 843,00	1 630 354,46

Maison Familiale de Salins-Les-Bains **TABLEAU DES AMORTISSEMENTS** **Année Scolaire 2019/2020**

	A	B	C	D=A+B-C
	VALEUR BRUTE A LA FIN DE L'EXERCICE PRECEDENT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
280 - Amortissements Immobilisations incorporelles	2 722,09	454,47	0,00	3 176,56
TOTAL 1	2 722,09	454,47	0,00	3 176,56
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2812 - Amort. Aménagement terrain	2 989,64	738,20	0,00	3 727,84
28131 - Amort. Constructions	337 831,57	0,00	0,00	337 831,57
28135 - Amort. Aménagements Constructions	595 310,82	51 641,90	0,00	646 952,72
281351 - Amort. Aménagements Constructions CFA	0,00	0,00	0,00	0,00
28151 - Amort. Matériel pédagogique CFA	0,00	0,00	0,00	0,00
28156 - Amort. Matériel pédagogique	53 618,34	311,93	0,00	53 930,27
28181 - Amort. Aménagements divers	0,00	0,00	0,00	0,00
28182 - Amort. Matériel de transport	72 660,97	3 383,78	13 843,00	62 201,75
281821 - Amort. Matériel transport CFA	0,00	0,00	0,00	0,00
28183 - Amort. Matériel bureau et informatique	31 029,18	4 336,18	0,00	35 365,36
281841 - Amort. Mobilier d'enseignement	24 997,65	19,61	0,00	25 017,26
281842 - Amort. Mobilier d'internat	54 953,17	2 068,00	0,00	57 021,17
28187 - Amort. Matériel et outillage d'internat	78 379,49	6 507,92	0,00	84 887,41
28188 - Amort. Autres matériels	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 2	1 251 770,83	69 007,52	13 843,00	**1 306 935,35**
TOTAL GENERAL (1+2)	1 254 492,92	69 461,99	13 843,00	**1 310 111,91**

ok

Maison Familiale de Salins-Les-Bains

TABLEAU DES SUBVENTIONS

Année Scolaire 2019/2020

SUBVENTIONS BRUTES	A	B	C	D=A+B-C
	VALEUR BRUTE A LA FIN DE L'EXERCICE PRECEDENT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
10261 - Etat sans reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
10361 - Etat avec reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
10262 - Région sans reprise	78 090,18	2 779,54	0,00	80 869,72
10362 - Région avec reprise	114 630,54	694,28	2 779,54	112 545,28
102621 - Région CFA sans reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
103621 - Région CFA avec reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
10263 - Département sans reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
10363 - Département avec reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
10264 - Communes sans reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
10364 - Communes avec reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 10	192 720,72	3 473,82	2 779,54	193 415,00
1311 - Etat	18 228,63	0,00	0,00	18 228,63
13111 - Etat CFA	0,00	0,00	0,00	0,00
1312 - Région	264 523,57	0,00	0,00	264 523,57
13121 - Région CFA	0,00	0,00	0,00	0,00
1313 - Département	40 247,00	0,00	0,00	40 247,00
1314 - Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
1317 - Divers	0,00	0,00	0,00	0,00
1318 - Taxe d'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00
13181 - Taxe d'apprentissage CFA	9 827,00	0,00	0,00	9 827,00
TOTAL 13	332 826,20	0,00	0,00	332 826,20

QUOTE PART VIREE AU CPTE DE RESULTAT	A	B	C	D=A+B-C
	VALEUR BRUTE A LA FIN DE L'EXERCICE PRECEDENT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
13911 - Etat	16 258,43	911,43	0,00	17 169,86
139111 - Etat CFA	0,00	0,00	0,00	0,00
13912 - Région	236 378,94	13 062,97	0,00	249 441,91
139121 - Région CFA	0,00	0,00	0,00	0,00
13913 - Département	35 897,01	2 012,35	0,00	37 909,36
13914 - Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
13917 - Divers	0,00	0,00	0,00	0,00
13918 - Taxe d'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00
139181 - Taxe d'apprentissage CFA	9 827,00	0,00	0,00	9 827,00
TOTAL 139	298 361,38	15 986,75	0,00	314 348,13

ok

TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

- Les titres de placement sont évalués à leur valeur d'achat

Néanmoins une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque le cours de ces titres à la clôture de l'exercice est inférieur au prix d'achat.
Pour cet exercice aucune provision n'a été comptabilisée.

- Les provisions pour créances douteuses ont été constituées en fonction du risque encouru, chaque créance ayant fait l'objet d'une appréciation cas par cas.

	Début ex.	**Dotations**	**Reprises**	**Fin ex.**
Prov. pour créances douteuses	64698	5 526	27 575	42 685
Prov. pour risques et charges	19792		8	19 784

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Engagement donné	Restant dû en €
Caution de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions à hauteur de 60% en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires conformément aux conditions générales du contrat. Dernière échéance le 20/10/2020.	2 265
Hypothèque conventionnelle sur les biens et droits immobiliers sis à SALINS LES BAINS, 15 HAMEAU DE BLEGNY pour un montant de 180 000 € en principal, outre les accessoires, pour une durée de 168 mois. Dernière échéance le 21/11/2027.	133 832

LES EFFECTIFS

272397 - MFR SALINS LES BAINS

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

LES EFFECTIFS

	31/08/2020	31/08/2019
Personnel salarié :	**7,68**	**11,93**
Ingénieurs et cadres	4,22	6,58
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	3,46	5,35
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		